

Documents de la « boîte à outils » à destination des EHPAD

(annexe de la fiche « hotline téléphonique gériatrique ville-hôpital)

Précautions d'hygiène et isolement en EHPAD

Version 02 avril 2020

Les mesures d'hygiène sont la seule barrière contre le Covid 19 : le respect strict de ces mesures permet de contrôler la transmission de l'épidémie au sein de l'EHPAD. Quelques points méritent d'être mis en avant :

- Compte tenu des récents retours d'expérience, les symptômes de l'infection à Covid19, notamment au début, peuvent être aspécifiques chez le sujet âgé : troubles digestifs (diarrhées, vomissements), confusion, troubles hémodynamiques, chute,... Tout symptôme typique (toux et fièvre), mais aussi atypique, suppose l'application stricte des mesures barrières avec **isolement en chambre pendant 14 jours**. Une identification claire de l'isolement avec les dates doit être apposée sur la porte de la chambre.
- Il est recommandé de **faire au moins 2 tests diagnostiques** pour savoir si les cas suspects sont confirmés ou non.
- **Un personnel dédié** doit être désigné pour s'occuper des personnes isolées. Ce personnel sera formé à l'habillage et au déshabillage, au port du masque et des lunettes, à l'hygiène des mains et au port de gants pour s'occuper du résident lors des soins de proximité : toilette, habillage, change (soins mouillants).
- Un rappel régulier des mesures d'hygiène aux personnels de l'EHPAD, soignants ou non, doit être organisé.

Pour aider à l'information et à la formation des personnels, ainsi qu'à l'affichage dans l'EHPAD, nous proposons ci-dessous quelques documents édités par des centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas).

Vous pouvez aussi accéder à leur base documentaire nationale : <https://www.preventioninfection.fr/base-documentaire/>

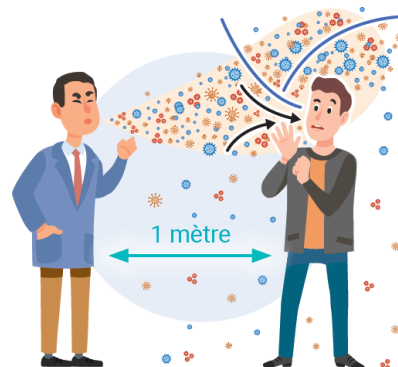
Le site du CPIAS Ile de France peut aussi vous apporter des réponses à vos questions : <http://www.cpias-ile-de-france.fr/>

Nous vous proposons aussi quelques liens utiles vers des vidéos pouvant aider pour les formations :

- Mode de contamination et comment s'en protéger : <https://www.youtube.com/watch?v=TEjk4SfMkF8>
- Mesures d'hygiène essentielles : <https://www.youtube.com/watch?v=loIYTC8lwko>
- Pose de masque : <https://www.youtube.com/watch?v=zI2-ChcyRaM> - <https://www.youtube.com/watch?v=KuT1KNfJlIc> - https://www.youtube.com/watch?v=oVUDnf3Q_s4
- Lavage des mains : <https://www.youtube.com/watch?v=G6S7jI2gTZU>
- Lavage des mains et port de gants : https://www.youtube.com/watch?v=R0V_4NZxIO
- Habillage et déshabillage : <https://www.youtube.com/watch?v=NCQLORCTjI8>

Mode de transmission du COVID-19

- Transmission de type gouttelettes **jusqu'à une distance d'environ 1 mètre**
- Transmission par les mains (**manuportage**)



Indications du port de masque chirurgical

POUR LE SOIGNANT



- En cas de **contact avec un patient/résident présentant des signes d'infection respiratoire** (toux, expectoration, rhume, ...)
- Quand **le professionnel présente lui-même des signes d'infection respiratoire** (toux, expectoration, rhume, ...)

POUR LE PATIENT EN AMBULATOIRE



- S'il y a des **signes d'infection respiratoire** (toux, expectoration, rhume) et une exposition de personnes non protégées (sortie de chambre ou de salle de consultation)

POUR LE PATIENT SEUL EN CHAMBRE



- Le cumul de port de masque chirurgical soignant/soigné est indiqué uniquement pour les patients/résidents à risque de formes sévères

Indications du port d'appareil de protection respiratoire (FFP)

- Masques filtrant de protection de type FFP2 réservés **exclusivement** aux personnels soignants qui réalisent des **gestes médicaux invasifs, ou des manœuvres, au niveau de la sphère respiratoire** (prélèvement naso-pharyngé, intubation, extubation, ventilation mécanique, aspirations, ventilation non invasive)



Références : Avis SF2H 4/03/2020 relatif aux indications du port des masques chirurgicaux et des appareils de protection respiratoire de type FFP2 pour les professionnels de santé. Recommandations Nationales. Prévention de la Transmission Croisée par Voie Respiratoire : air ou gouttelettes. Professionnels de Santé Recommandations pour la Pratique Clinique (RPC) SF2H Mars 2013. Précautions standard Établissements de santé / Établissements médicosociaux / Soins de ville, SF2H JUIN 2017. Version 18/03/2020



Règles du port de masque chirurgical

Masque à usage médical dit "masque chirurgical" à usage unique :

protège l'environnement du porteur et limite l'exposition des soignants aux gouttelettes
Norme NF EN 14483 : Efficacité de filtration bactérienne notées I ou II, Lettre R si le masque est résistant aux éclaboussures de liquides

IMPORTANT :

- Toute manipulation d'un masque doit être encadrée par geste d'hygiène des mains (friction hydro-alcoolique)
- Le port de masques chirurgicaux ne doit pas dépasser la durée maximale de temps correspondant à leur **efficacité**, **dans la limite de l'acceptabilité et de l'intégrité du masque** durant leur activité professionnelle (à changer toutes les 4h selon les préconisations du fabricant)



Friction des mains par **solution hydro-alcoolique** ou lavage à l'eau et au savon



Prenez le masque, **le bord rigide vers le haut et marque ou face colorée à l'extérieur**. Placez-le sur le visage en le tenant **par les lacets supérieurs**



Nouez les lacets supérieurs **sur le haut de la tête**, puis nouez les lacets inférieurs **au niveau de la nuque**. Ne pas tenir compte de cette étape si masque à élastique



Pincez le haut du masque **sur la racine du nez**



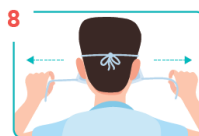
Abaissez **le bas du masque** sous le menton



À partir de cet instant ne portez plus les mains sur votre masque. Changez-le **après quatre heures** ou **dès qu'il est mouillé**



Avant retrait du masque, friction des mains par **solution hydro-alcoolique** ou à défaut lavage à l'eau et au savon



Ôtez le masque en veillant **à ne toucher que les lacets/élastiques**. Détacher ceux du bas, puis ceux du haut



Jetez le masque **dans une poubelle (DASRI ou filière disponible)**, puis lavez-vous les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique

Règles du port d'un appareil de protection respiratoire

Appareils de protections respiratoires (APR) ou encore masques de protection respiratoire filtrant type FFP : protection du porteur



IMPORTANT :

Port de gants et lunettes de sécurité doivent être associés lors des gestes à risque (cf recto de l'affiche)



Repérer le haut (barrette nasale)



Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles



Vérifier que le masque couvre bien le menton



Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez



Testez l'étanchéité : couvrir le masque avec une feuille en plastique et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage



Après usage, retirer le masque par les élastiques

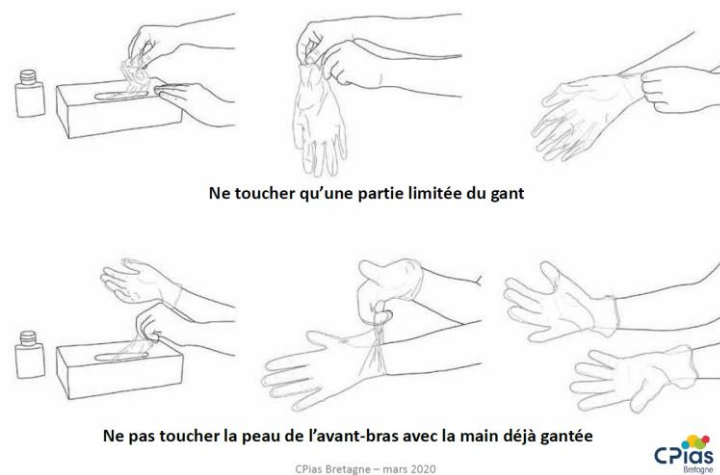
En situation de pénurie, et à titre exceptionnel, l'utilisation de masques FFP périmés peut être autorisée en respectant les conditions suivantes :

- Vérifier l'intégrité des conditionnements
- Vérifier l'apparence (couleur d'origine) du masque
- Vérifier la **solidité des élastiques** et de la barrette nasale de maintien du masque
- Essai d'ajustement du masque sur le visage (Fit-check)

Hygiène des mains avec une solution hydro-alcoolique



Enfiler des gants



Retirer des gants



Covid-19 | Prise en charge d'un résident suspect

Equipement de protection individuelle (EPI)

Protection du soignant

Habillage avant d'entrer

- 1- Surblouse à manches longues à usage unique
+ tablier plastique (risque de projection)*
- 2- Masque de protection respiratoire chirurgical
- 3- Charlotte
- 4- Lunettes de protection
- 5- Désinfection des mains au PHA
- 6- Gants à usage unique*

*si besoin



+ si besoin



+ si besoin

Pour le résident et le visiteur

- 1- Désinfection des mains au PHA
- 2- Masque de protection respiratoire chirurgical

Déshabillage

- 1- Tablier
- 2- Surblouse
- 3- Gants
- 4- Désinfection des mains au PHA

Dans la chambre

- 5- Lunettes
- 6- Charlotte
- 7- Masque
- 8- Désinfection des mains au PHA

À l'extérieur

Les EPI sont à éliminer
dans la filière DASRI

Source : UHH - CHU Rennes 2020

Contributeurs : Catherine Bayle, Claude Zacharias, Eric Pautas